

ASSEMBLEE GENERALE

GAL

11 OCTOBRE 2010 19h

Salle du Conseil Municipal, Mairie de Beaune

COMPTE-RENDU

Présents :

Nom	Prénom	Organisme
BARIOZ	Séverin	CAVB
BEDEL	Guy	Fondation du Patrimoine
BICHOT	Emmanuel	Pays Beaunois
BONNARDOT	Emmanuel	FDSEA
CHOSSAT DE MONTBURON	Jacques	Communauté de Communes Rives de Saône
COINT	Emmanuelle	Pays Beaunois
FAUDOT	Patrick	Club canoë kayak-eco payageur
GABOREAU	Hervé	Conseil de développement du Pays
GERNELLE	Pierre	UMVB
MAILLOT	Jacques	Chambre des métiers et de l'artisanat
MORICE	Gérard	Conseil de développement du Pays Beaunois
MURE	Pascal	Association départementale du tourisme rural
MUTIN	Roger	CDRP
PRIVOLT	Pierre Alexandre	Pays Beaunois / Canton de Nuits Saint Georges
THOMAS	Denis	EPIC - Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud
VACHET	Maurice	Comité de rivière Vouge
VIDONI	René	APRR
VIGNAT	Denis	Comité de rivière Dheune

Mme COINT souhaite la bienvenue à tous et remercie les membres d'être présents à cette assemblée générale du GAL.

L'objectif de cette réunion est, non seulement, de présenter le bilan du programme LEADER un an après sa mise en œuvre, mais aussi d'échanger sur les démarches qui ont été initiées via le programme, et sur les attentes des membres en termes de programmation pour l'année 2011.

ORDRE DU JOUR

- Présentation du bilan financier et moral de la programmation :
 - enveloppe programmée à ce jour
 - la répartition des projets par zone et par thématique
 - les actions soutenues
 - les projets programmés
 - le bilan d’animation.
- Présentation des démarches en cours sur chacun des axes stratégiques du programme :

Présentation de l’axe agricole : projets soutenus et les démarches d’animation en cours par M. Emmanuel BONNARDOT, Vice-Président du Comité de programmation.

Présentation de l’axe patrimonial : projets soutenus et les démarches d’animation en cours par M. Guy BEDEL, membre du Comité de programmation.

Présentation de l’axe tourisme : projets soutenus et les démarches d’animation en cours par M. Gérard MORICE, membre du Comité et président du Conseil de développement, membre du Comité de programmation.

- Définition des priorités pour l’année 2011
- Questions diverses

La mobilisation du Comité de programmation est soulignée : depuis le lancement du programme, celui-ci s’est réuni 6 fois en adoptant une méthode d’analyse des dossiers qui semble efficace et pertinente pour les porteurs de projets.

En effet, les différents porteurs de projets bénéficient d’un premier avis du Comité de Programmation sur l’opportunité et l’éligibilité de leur action. Cette première présentation permet de leur soumettre un premier avis mais aussi des remarques afin d’améliorer le contenu de leur action.

Plus de 25 projets ont été ainsi étudiés : certains ont été améliorés et/ou retravaillés par rapport aux objectifs du programme, d’autres ont été refusés par le Comité.

Présentation du bilan financier et moral du programme LEADER

Amélie Vaufrey, animatrice Leader

Au niveau national : 5% de l'enveloppe de l'ensemble des LEADER est engagée

Au niveau Bourgogne (9 territoires GAL) :

- 440 000 € ont été engagés (3%)
- 720 000 € programmés, concernant 6 GAL (5%)

GAL du Pays Beaunois :

- 6 Comités de programmation depuis septembre 2009
- 17 projets soutenus
- 24 projets présentés
- 236 878 € de financements ont été programmés, soit 13% de l'enveloppe

Et 85 641,84 € engagés depuis le début du programme, soit 5 %

- Autant de projets accompagnés du côté privé (48%) que public (52%)
- Bonne répartition géographique des projets (% en fonction du nombre total de projets) :
 - Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud : 24%
 - Communauté de Communes du Pays de Nuits-Saint-Georges : 14%
 - Communauté de Communes de Bligny-sur-Ouche : 28%
 - Communauté de Communes de Rives de Saône : 24%
 - Pays Beaunois : 10%
- Bonne répartition financière des projets par thématique :
 - Axe agricole : 28%
 - Axe touristique : 17%
 - Axe patrimonial : 26%
 - Axe animation : 29%

Un tableau résumant les projets soutenus et l'enveloppe consommé par axe a été distribué aux membres.

Il est important de souligner que la mise en œuvre du programme a été longue et difficile, notamment en raison des lourdeurs administratives des démarches d'instruction. Le GAL de Côte-d'Or est un des premiers à avoir signé sa convention en septembre 2009 ce qui explique son démarrage un peu difficile.

Aujourd'hui, la dynamique est en place et les acteurs socio-professionnels se sont mobilisés et sont partie intégrante de l'animation du programme.

Administration, vie du programme

- Organisation et mise en place processus instruction du programme LEADER (outil informatique : Osiris)
- Mise en place du GAL et du Comité de programmation (organisation processus validation des projets)
- Communication :
 - Réalisation d'un mini-CD, définition et création d'un logo LEADER Pays Beaunois, création d'un mini-guide à destination des membres du GAL, renseignement du site Internet, lettre de Pays
 - Communication auprès des organismes locaux (association, CFPPA,...)

Suivi, contribution aux dynamiques locales

- Définition, mise en place et lancement de l'appel à projets petit patrimoine
- Organisation de la journée réseau GAL Bourgogne Franche-Comté
- Participation au Réseau Rural Régional
- Comité de suivi FEADER
- Définition de projets de coopération (séminaire)

Assistance aux porteurs de projets privés : 19

Assistance aux porteurs de projets publics : 20

Présentation des démarches en cours sur chacun des axes stratégiques du programme

Axe 1 : Une agriculture à l'écoute des préoccupations actuelles, Emmanuel Bonnardot

Rappel des objectifs et de la stratégie du programme LEADER sur l'axe agricole :

Le programme LEADER est financé par un Fonds européen Agricole : le FEADER. Les mesures européennes et nationales dans lesquelles le programme doit s'intégrer sont de ce fait beaucoup axées sur l'agriculture et le développement rural. Lors de la définition du programme, de nombreuses actions sur l'axe agricole ont été ciblées avec comme principal objectif de mettre en valeur les activités agricoles de l'ensemble du territoire.

Contrairement à l'image extérieure qu'a le Pays Beaunois, la viticulture ne constitue pas l'unique production du territoire.

Avec cet axe agricole, le LEADER doit permettre la valorisation de la qualité de l'agriculture du territoire afin de gagner la confiance des consommateurs et donner une image dynamique et moderne de ce secteur.

Lors de cette première année de programmation, plusieurs projets individuels ou collectifs ont ainsi émergés grâce au travail de concertation nécessaire à la définition du programme.

Projets soutenus en 2010

- Accompagnement des démarches de la chambre d'agriculture pour animer des programmes favorisant le développement de pratiques agricoles alternatives (programme agriculture durable du Val de Saône)
- Soutien aux aires de lavage collectives de pulvérisateurs sur la côte viticole
- Projets d'investissement matériel pour le développement des circuits courts et pratiques agricoles durables :
 - un projet individuel (ferme Fruirouge)
 - deux projets collectifs via des CUMA (CUMA Robe des Champs et CUMA du Priolet).
- Événementiels autour des produits et productions agricoles locales

→ 95 400 € enveloppe programmée

→ Soit 15% de l'enveloppe LEADER

Animation et démarches en cours / projets 2011

Les projets émanant de l'axe agricole ont donc été nombreux pour cette première année de mise en œuvre du programme.

Mais certaines actions prévues dans le programme ne sont pas encore sollicitées. L'animation et la communication autour du programme doivent être maintenues et accentuées pour pouvoir consommer au mieux l'enveloppe attribuée.

Réunions d'information sur les aides disponibles pour le secteur agricole

Dans ce cadre, une réunion a été organisée en mai, en lien avec le circuit *Vach' d'enquête* de la communauté de communes de Bligny-sur-Ouche, à destination des agriculteurs, pour présenter les aides du LEADER pour l'agriculture et afin de réfléchir aux actions qui pourraient être portées collectivement. Cette réunion a d'ailleurs reçu une très bonne participation et l'intérêt des éleveurs présents pour le programme est très encourageant pour poursuivre ce travail de communication.

Des réunions sur le reste du territoire du Pays Beaunois vont donc être mises en place afin d'identifier les projets individuels et les projets collectifs qui peuvent être menés à l'échelle du Pays (comme les actions de communication autour de l'agriculture).

En partenariat avec la chambre d'agriculture, qui a bien voulu finalement nous accompagner dans cette démarche, des réunions seront organisées dans le courant du mois de novembre.

Réflexion sur la mise en place de filières courtes

Une réflexion pour la mise en place de filières courtes à l'échelle du Pays Beaunois a été entreprise. Le but de cette démarche est d'identifier et de faciliter l'émergence d'actions concrètes permettant de valoriser localement les productions agricoles locales. Cela nécessite de mieux connaître l'organisation du Pays Beaunois au niveau de l'offre, donc des agriculteurs et de la demande (restauration, GMS, artisans, restaurateurs...). Etat des lieux pour le moment absent à l'échelle du Pays. Concrètement, le Pays Beaunois a questionné les différentes débouchées possibles :

- les restaurations collectives
- les représentants des GMS
- les artisans (bouchers, charcutiers), restaurateurs et hôteliers (travail mené en partenariat avec la CCI et la CMA).

Mrs BICHOT, PRIVOLT et FAUDOT indiquent que de nombreuses restaurations collectives travaillent déjà avec des produits locaux (Saint-Etienne et Lons-le-Saunier).

Évaluation auprès de l'offre : travail avec la chambre d'agriculture

Un groupe d'étudiant d'Agrosup Dijon va, de son côté, travailler sur l'évaluation de l'offre et des demandes des consommateurs. La chambre d'agriculture de Côte-d'Or va nous accompagner dans leur encadrement et ce travail d'enquête.

A l'issue de cette démarche, la constitution d'un comité de pilotage est prévue pour la définition des actions concrètes de valorisation des produits locaux.

Cette démarche n'empêche évidemment pas d'accompagner les projets de circuits courts qui peuvent émerger sur le Pays. Projets qui peuvent servir d'exemple et pourraient être initiateurs de projets plus vastes et étendus à l'échelle du Pays Beaunois.

Pour les mois à venir, des projets sont déjà identifiés, notamment des aires collectives de lavages de pulvérisateurs, des projets de matériels pour la vente directe à la ferme, et de nombreuses actions sont attendues suite aux démarches sur les circuits courts et au travail de communication.

Axe 2 : Transmettre des patrimoines et des savoir-faire vivants, Guy Bedel

Rappel des objectifs et de la stratégie du programme LEADER sur l'axe patrimonial :

Dans le cadre de cet axe, l'objectif du programme LEADER est d'entamer une démarche durable de valorisation du patrimoine, qu'il soit bâti ou naturel, et des savoir-faire sur l'ensemble du territoire pour construire une identité, un sentiment d'appartenance et une attractivité du Pays.

L'objectif n'est pas seulement de soutenir la réhabilitation du patrimoine mais aussi d'en favoriser la découverte, de lui donner une nouvelle utilisation, de le mettre en valeur.

Cette mise en valeur des richesses patrimoniales doit permettre de renforcer l'attractivité du territoire, lui donner une image dynamique et ainsi faire du patrimoine un vecteur de développement touristique local.

Dès la première année de mise en œuvre du programme, ont été lancés des appels à projets : « Restaurer et faire découvrir le petit patrimoine rural du Pays Beaunois »

Définis avec les partenaires locaux et départementaux (Fondation du patrimoine, CAUE, maisons paysannes de France), ces appels à projets seront lancés chaque année auprès des communes et communautés de communes pour faciliter l'émergence des projets de restauration.

Projets soutenus en 2010

Suite au premier appel à projets petit patrimoine (juin 2009), le Pays Beaunois avait retenu **cinq projets de restauration** très différents dans leur finalité et dans leur importance :

- un four banal à Savigny–les–Beaune
- un lavoir à Villers–la–Faye
- deux puits à Magny–les–Aubigny
- des stèles gallo–romaines à Baubigny
- un déversoir à Aubaine

Tous intégraient à la fois un projet de restauration de qualité, de mise en valeur paysagère et de redéfinition d'un usage (touristique, évènementiel, pédagogique,...). Une commission technique constituée de la Fondation du patrimoine, du CAUE et du Conseil Général a été mise en place pour donner un regard technique sur la qualité des projets présentés. Cet avis est un véritable outil d'aide à la décision pour le Comité de programmation qui a pu proposer, lorsque cela était nécessaire, des recommandations concrètes aux porteurs de projets pour améliorer la qualité de leurs interventions.

Un nouvel appel à projets s'est déroulé en juin 2010.

Trois projets d'événementiels ont été accompagnés dont l'objectif premier était de faire découvrir à la population locale et touristique le patrimoine du Pays :

- la fête de l'eau à Seurre
- les visites théâtralisées de l'hôpital à Seurre
- Nuits Centre–Vigne

Ces trois projets avaient comme principal objectif de mettre en valeur un patrimoine par un événement culturel et/ou touristique. Avec ces projets, le patrimoine qu'il soit naturel ou bâti, a servi de « support d'animation » et a été découvert de façon originale.

Un projet d'investissement pour sensibilisation aux richesses patrimoniales locales : l'exposition photographique UNESCO : avoir un autre regard sur la côte viticole, son paysage et son patrimoine. Cette exposition, actuellement à Beaune , permet de découvrir de façon originale les richesses cachées de la Côte.

➔ **65 425 € enveloppe programmée**

➔ **Soit 14% de l'enveloppe LEADER**

Animation et démarches en cours / projets 2011

- Réunions d'information sur les aides techniques et financières disponibles pour la mise en valeur et restauration du patrimoine rural.
- Mise en place courant 2011 de journées d'information et/ou de sensibilisation sur cette thématique :
 - bonnes pratiques de restauration et de mise en valeur du patrimoine
 - prise en compte des éléments patrimoniaux dans l'aménagement des communes)

Suite au deuxième appel à projets petit patrimoine: 4 projets déjà identifiés

Axe 3: S'appuyer sur les richesses patrimoniales du territoire pour diversifier l'offre touristique, Gérard MORICE

Rappel des objectifs et de la stratégie du programme LEADER sur l'axe patrimonial :

Cet axe a pour objectif de valoriser les actions mises en place dans les deux premiers axes, vus précédemment. En effet, afin de valoriser les aménagements patrimoniaux et agricoles et d'en faire de vrais vecteurs de développement économique, il est indispensable de les faire connaître au niveau local mais aussi auprès de la clientèle touristique.

La stratégie du Beaunois, en matière touristique, consiste à essayer de capter de nouvelles clientèles touristiques en diversifiant l'offre existante, en ciblant la clientèle famille et la clientèle active (à la recherche de pratique d'activités de pleine nature).

C'est pourquoi, lors de la définition du programme, le LEADER a été orienté en lien avec le contrat de Pays :

- sur le développement d'une nouvelle forme d'oenotourisme, à destination du public touristique « famille » par une aide sur la découverte des savoir-faire liés à la viticulture via des événements culturels, la création d'outils pédagogiques de découverte...
- sur la conception d'outils innovants de découverte touristique, sur l'ouverture de nouveaux sites touristiques pour développer les activités de pleine nature encadrées...

- sur l'aménagement des voies navigables et le développement des activités touristiques favorisant l'itinérance
- sur la mise en réseau des sites...

Sur cet axe, le LEADER doit renforcer l'action du Pays sur le développement du e-tourisme sur l'ensemble du territoire.

Projets soutenus en 2010

- Deux projets d'aménagement, répondant aux objectifs de développer le tourisme de nature à destination des familles, ont été soutenus :
 - circuit *Vach'd'enquête*, Bligny-sur-Ouche
 - aménagements pour l'école de pêche des plans d'eau de Saule Guillaume
- Action de mise en réseau des professionnels du tourisme et de la viticulture : les rencontres de l'Oenotourisme
- L'aménagement de l'office de tourisme du Pays de Nuits-Saint-Georges qui permet de rendre accessible l'accueil aux personnes souffrant de handicaps moteur et auditifs.

➔ 43 490 € enveloppe programmée

➔ Soit 9 % de l'enveloppe LEADER

Animation et démarches en cours / projets 2011

Découverte des caves par les enfants

Une des particularités du programme LEADER sur l'axe touristique est de proposer des actions spécifiques pour le développement de l'oenotourisme. Le but est d'encourager la découverte de la viticulture par l'ensemble du public famille et plus particulièrement les enfants.

A cet effet, une réflexion a été engagée avec les autres Pays de Bourgogne viticoles (Pays Chalonnais, Châtillonnais, Mâconnais), le CRT et le BIVB, pour définir un outil commun qui permettrait d'occuper les enfants dans les lieux de dégustation. Cet outil devrait permettre aux familles de découvrir le savoir-faire lié à la viticulture et les vins de façon ludique tout en proposant aux viticulteurs une façon originale de faire découvrir leur lieu de dégustation.

Edition d'une plaquette de communication du programme LEADER à destination des éventuels porteurs de projets, à distribuer dans des organismes locaux.

Définition des priorités pour l'année 2011

Il est important de souligner que ces différentes initiatives ont pu émerger notamment, grâce au soutien financier du LEADER. Les nombreuses inaugurations du mois de septembre prouvent que le programme LEADER existe et qu'il est dynamique.

Cependant, il est nécessaire de renforcer la communication autour du programme. En plus des présentations du programme à nos différents interlocuteurs locaux, chaque membre du GAL, doit être un ambassadeur de ce programme et ne pas hésiter à faire part de nos lignes d'intervention aux porteurs de projets potentiels.

Mme Coint lève la réunion à 20h.

